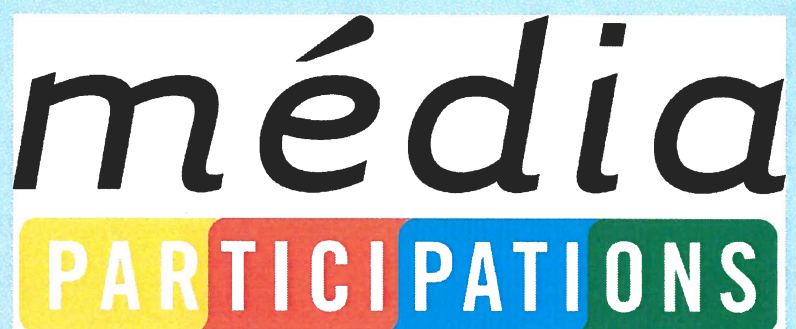




MEDIA-PARTICIPATIONS PARIS

Déclaration de performance
extra-financière

Mai 2019

**Exercice
2018**

Table des matières

1	CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE (DPEF) .	3
2	PÉRIMÈTRE DE LA DPEF	3
2.1	Sociétés concernées	3
2.2	Activités analysées.....	3
3	LE MODELE D’AFFAIRES DU GROUPE MÉDIA-PARTICIPATIONS PARIS.....	5
4	CARTOGRAPHIE DES RISQUES.....	6
5	MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET RESULTATS OBTENUS.....	9
5.1	Les politiques en matière de climat et d’environnement	9
5.1.1	Favoriser le recours au papier issu de filières raisonnées (certification PEFC et FSC)	9
5.1.2	Maîtriser la consommation d’énergie (électricité et chauffage).....	10
5.1.3	Valoriser les déchets papier	12
5.2	Les politiques sociales	14
5.2.1	Accompagner les collaborateurs dans leur parcours professionnel par le biais de la formation.....	14
5.2.2	Dispenser des formations dédiées à la sécurité, analyser les causes, piloter des actions correctrices	15
5.2.3	Promouvoir l’accès des femmes à des postes à responsabilité	16
5.2.4	Favoriser le bien-être au travail et fidéliser les collaborateurs.....	17
5.3	Les politiques sociétales	18
5.3.1	Recourir à des prestataires de proximité	18
5.3.2	Sélectionner des prestataires engagés en faveur de l’environnement.....	19
5.3.3	Veiller à la conformité des engagements du Groupe en matière de propriété intellectuelle	20
5.3.4	Veiller à l’adaptation des contenus	21
6	RAPPORT DE L’ORGANISME TIERS INDEPENDANT	21

1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE (DPEF)

La France a transposé avec l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 et le décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 la directive européenne 2014/95/UE du 22 octobre 2014 relative à la publication d'informations non financières. Ce nouveau dispositif législatif et réglementaire modifie en profondeur les entreprises concernées par le reporting « Responsabilité Sociétale de l'Entreprise » (RSE) et les informations à communiquer par ces dernières.

Dans ce contexte, le Groupe Média-Participations Paris effectue sa première déclaration de performance extra-financière (DPEF) au titre de l'exercice 2018.

Cette déclaration présentera :

- le modèle d'affaires de l'entreprise ;
- les principaux risques extra-financiers ;
- les politiques et actions mises en œuvre pour y répondre ;
- les résultats de ces politiques.

2 PÉRIMÈTRE DE LA DPEF

2.1 Sociétés concernées

Les informations RSE fournies dans la présente déclaration portent sur l'ensemble des sociétés exerçant les activités définies à l'article 2.2. et incluses dans le périmètre de consolidation du Groupe Média-Participations Paris en 2018 conformément à l'article L. 233-16 du Code de commerce, c'est-à-dire les entreprises sous « contrôle exclusif » ou « contrôle conjoint ».

2.2 Activités analysées

Pour la première année de reporting extra-financier, le Groupe Média-Participations Paris a choisi d'analyser en priorité les risques découlant de ses activités majeures en France, à savoir l'Édition, la Presse et la Logistique, lesquelles représentent 84% du chiffre d'affaires réalisé par le Groupe en France.

En effet, en France, l'activité de Logistique représente 47% du chiffre d'affaires, l'Édition 29% et la Presse 8%.

Le Groupe Média-Participations Paris a considéré l'analyse de ces activités d'autant plus pertinente que la Presse et la Logistique sont susceptibles de concentrer une grande partie des risques environnementaux, sociaux et sociétaux.

Les activités susvisées étant rassemblées essentiellement sur deux pôles géographiques principaux, le Groupe Média-Participations Paris a choisi de centrer son analyse du risque environnemental sur ces deux sites :

- le bâtiment « Tempo » situé à Paris, d'une superficie d'environ 17.000 m²,
- l'entrepôt logistique situé à Dourdan, d'une superficie d'environ 39.000 m², exploité par la société MDS.

Pour le reporting social, le Groupe Média-Participations Paris a jugé pertinent d'inclure les salariés permanents des sociétés exerçant au moins à titre accessoire l'une des trois activités analysées.

Ces sociétés sont les suivantes :

- Dargaud,
- Editions 365,
- Fleurus Editions,
- Editions de la Martinière,
- Média-Participations Paris,
- La Martinière et Compagnie,
- Saltimbanque Editions,
- Editions de l'Olivier,
- Editions du Seuil,
- Points,
- Edifa,
- Magnificat,
- PGV Maison,
- Rustica,
- Anne Carrière Editions,
- Editions Anne-Marie Métailié,
- ENPC,
- EDISER,
- MDS.

La notion de salarié permanent retenue par le Groupe Média-Participations Paris est celle de salarié permanent en Contrat à Durée Indéterminée (CDI).

Sont donc exclus les salariés en Contrat à Durée Déterminée (CDD), les pigistes, les salariés intermittents, les salariés à temps partiel, les personnels sous contrats d'apprentissage, contrats de mise à disposition, contrats uniques d'insertion ou contrats d'accès à l'emploi, contrats d'accompagnement dans l'emploi, les stagiaires étudiants ou en formation professionnelle.

3 LE MODELE D'AFFAIRES DU GROUPE MÉDIA-PARTICIPATIONS PARIS

L'objectif du modèle d'affaires est de synthétiser les ressources nécessaires aux activités analysées, leurs impacts et les valeurs générées.



Ressources humaines

- 795 collaborateurs permanents dédiés aux activités Edition, Presse et Logistique en France en 2018
- Des équipes stables : 11 années d'ancienneté en moyenne en 2018

Ressources naturelles

- 6 340 MWh de consommation énergétique sur le siège parisien et l'entrepôt logistique en 2018
- 23.252 tonnes de papier distribuées en 2018



Ressources

Ressources financières

- Un actionnariat stable depuis la création du groupe
- Des partenaires commerciaux renouvelant leur confiance chaque année

Ressources immatérielles

- Des marques historiques
MAME, Seuil, SPIROU, delachaux et Niestlé
- Une grande diversité de contributeurs à la chaîne de valeur : auteurs, scénaristes, dessinateurs, rédacteurs, journalistes, éditeurs
- Un riche patrimoine en propriété intellectuelle

Valeurs communes

- Autonomie
- Bienveillance
- Audace

Forte croissance

- Un savoir-faire d'intégration et de croissance externe

Synergies

- Le regroupement de 33 sociétés au sein d'un même bâtiment nommé « Tempo »
- Un centre logistique français unique de 39.000 m² certifié ISO 9001



Fondamentaux du Groupe

3 activités majeures

Edition Presse Logistique

FEURUS Rustica MDS

DARGAUD Système D

DUPUIS ÉDITEUR DE CARACTÈRES famille chrétienne

LE LOMBARD

Éditions de La Martinière

Seuil



Création de valeurs

3^{ème} Groupe français d'édition

Créer et transmettre à tous des contenus culturels à dimension familiale

- Acteur international de référence dans le divertissement, l'art de vivre et le spirituel

Impacts humains

Une gestion bienveillante de nos collaborateurs

- Un Groupe attaché à la promotion des femmes à des postes à responsabilité : 63% de femmes parmi les cadres en 2018
- Un investissement dans la formation des collaborateurs : 44% de collaborateurs formés en 2018
- Un effort de sécurisation des conditions de travail : 34 accidents du travail en 2018 sur l'activité Logistique

Impacts sociétaux

Une chaîne de valeur vertueuse

- Un approvisionnement local via 82% d'imprimeurs français ou européens en 2018
- Une promotion du divertissement et de la culture

Impacts écologiques

Un effort de réduction de l'impact environnemental

- 30% de nos imprimeurs labellisés Imprim'Vert en 2018
- Une optimisation de la consommation énergétique grâce au rassemblement d'une grande partie des activités dans un bâtiment certifié HQE et BREEAM en 2018

4 CARTOGRAPHIE DES RISQUES

L'analyse des risques extra-financiers a été réalisée par un cabinet de conseil externe qui a mené une quinzaine d'interviews de membres de la direction opérationnelle et des services support appartenant au périmètre des activités de l'Édition, de la Presse et de la Logistique.

Les personnes interviewées ont été sélectionnées pour leur parfaite connaissance des activités analysées, de leur organisation et des salariés qui y sont affectés.

A l'issue de cette étude, 11 risques extra-financiers ont été identifiés et classés suivant 3 catégories :

- Les risques en matière de climat et d'environnement ;
- Les risques sociaux ;
- Les risques sociétaux.

Le Groupe Média-Participations Paris a évalué ces risques en dissociant d'une part, les activités d'Édition et Presse et, d'autre part, l'activité de Logistique afin de mieux prendre en considération les spécificités et enjeux de chaque secteur.

Pour chacun des risques, le Groupe Média-Participations Paris a mis en place une politique d'atténuation.

Il a également défini, autant que possible, des indicateurs permettant de mesurer les résultats des politiques instituées. Pour cette première DPEF, ces indicateurs nouvellement créés sont présentés uniquement pour 2018. Néanmoins, leur évolution dans le temps sera publiée dès l'exercice 2019.

L'ensemble des risques, politiques et indicateurs, figure dans la cartographie ci-après.

Les politiques et indicateurs sont détaillés au point 5. de la présente DPEF.

Catégorie du risque		Risques RSE	Niveau de significativité		Politiques	Indicateurs	
			Edition et presse	Logistique		Edition et presse	Logistique
Climat et environnement	Consommation de papier issu de filières participant à l'épuisement des ressources forestières				Favoriser le recours au papier issu de filières raisonnées (PEFC, FSC) (paragraphe 5.1.1 de la DPEF)	Pourcentage d'imprimeurs certifiés PEFC ou FSC	
	Consommation d'énergie non-maîtrisée et contribution au réchauffement climatique				Maîtriser la consommation d'énergie (électricité et chauffage) (paragraphe 5.1.2 de la DPEF)	Consommation d'énergie du bâtiment Tempo (électricité et gaz) de l'entrepôt en KWh rapportée à la surface en 2018 Emission de gaz à effet de serre rapportée à l'effectif en 2018	
	Gestion irraisonnée des déchets papier générés par l'activité				Valoriser les déchets papier (paragraphe 5.1.3 de la DPEF)	Tonnage d'inventus recyclés (presse) en 2018	En construction
	Perte de compétences et d'employabilité des collaborateurs				Accompagner les collaborateurs dans leur parcours professionnel par le biais de la formation (paragraphe 5.2.1 de la DPEF)	Part de l'effectif moyen formé et nombre d'heures de formation moyen par salarié en 2018	
Social	Garanties insuffisantes pour la sécurité des collaborateurs				Dispenser des formations dédiées à la sécurité, analyser les causes et piloter des actions correctrices (paragraphe 5.2.2 de la DPEF)	N/A	Taux de fréquence et taux de gravité (entrepôt) en 2018
	Persistance de discriminations liées au sexe dans les parcours professionnels				Promouvoir l'accès des femmes à des postes à responsabilité (paragraphe 5.2.3 de la DPEF)		Taux de femmes parmi les cadres en 2018
	Perte de motivation des collaborateurs				Favoriser le bien-être au travail et fidéliser les collaborateurs (paragraphe 5.2.4 de la DPEF)		Nombre de départs rapporté à l'effectif en 2018

Catégorie du risque	Risques RSE	Niveau de significativité		Politiques	Indicateurs	
		Edition et presse	Logistique		Edition et presse	Logistique
Sociétal	Appel à des prestataires dans des pays à risque en matière de Droits de l'Homme			Recourir à des prestataires de proximité (paragraphe 5.3.1 de la DPEF)	Pourcentage d'imprimeurs situés en Europe en 2018	
	Recours à une filière amont d'imprimerie dommageable pour l'environnement			Sélectionner des prestataires engagés en faveur de l'environnement (paragraphe 5.3.2 de la DPEF)	Pourcentage d'imprimeurs détenteurs de la marque Imprim'Vert en 2018	
	Non-respect d'obligations en matière de propriété intellectuelle et de chaîne de droit		N/A	Veiller à la conformité des engagements du groupe en matière de propriété intellectuelle (paragraphe 5.3.3 de la DPEF)	Nombre de contentieux en propriété intellectuelle en 2018	
	Création de contenus jugés inadaptés aux attentes sociétales du public		N/A	Veiller à l'adaptation des contenus à leur public (paragraphe 5.3.4 de la DPEF)		

5 MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET RESULTATS OBTENUS

5.1 Les politiques en matière de climat et d'environnement

5.1.1 Favoriser le recours au papier issu de filières raisonnées (certification PEFC et FSC)

5.1.1.1 Politique mise en place

Pour lutter contre la déforestation, le Groupe Média-Participations Paris est engagé dans une politique de gestion responsable du papier, tant pour ses achats directs que pour ses achats indirects (réalisés par les imprimeurs).

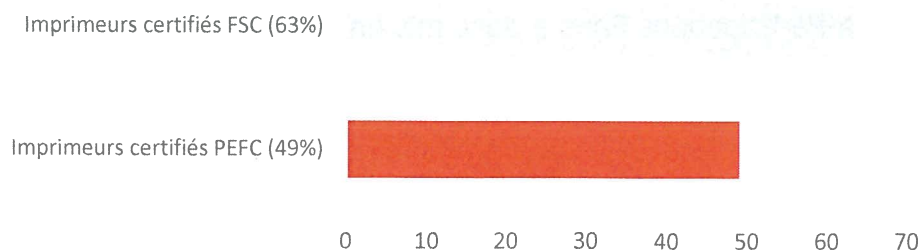
Le Groupe Média-Participations Paris cherche à accroître d'année en année la part de son papier acheté certifié, c'est-à-dire issue de forêts gérées durablement tant pour ses achats directs que ceux réalisés via ses imprimeurs.

L'augmentation ces dernières années des consommations directes et indirectes de papier certifié (essentiellement PEFC et FSC) permettra de limiter le recours à des fibres issues de la déforestation.

5.1.1.2 Performance

Afin de pouvoir mesurer la progression en matière d'utilisation de papier certifié, le Groupe Média-Participations Paris a recensé le pourcentage d'imprimeurs partenaires utilisant du papier provenant de filières raisonnées.

Imprimeurs partenaires utilisant du papier issu de filières raisonnées en 2018



5.1.2 Maîtriser la consommation d'énergie (électricité et chauffage)

5.1.2.1 Politique mise en place

Pour atténuer les impacts de la création d'énergie qui est responsable d'une grande partie des émissions de gaz à effet de serre, le Groupe Média-Participations Paris s'est engagé dans une démarche de maîtrise de sa consommation énergétique.

En 2018, trente-trois sociétés du Groupe ont été regroupées au sein d'un même bâtiment dont les performances environnementales et énergétiques correspondent aux meilleures pratiques actuelles (certifications NF HQE et BREEAM).

Le chauffage du site est assuré par la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain (CPCU) qui fournit un bouquet énergétique favorisant les énergies locales, renouvelables et de récupération.

Cet opérateur limite la consommation de pétrole et les émissions de CO2 grâce à la valorisation énergétique des déchets ménagers non recyclables.

Le fournisseur d'électricité du site, UNIPER, est également engagé dans une stratégie de décarbonation. Il offre un mix énergétique diversifié entre énergies conventionnelles et renouvelables.

Au sein de l'entrepôt logistique, l'installation de chauffage a été modernisée et la température a été diminuée d'un degré depuis 2017, ce qui permet de maîtriser la consommation énergétique.

5.1.2.2 Performance

→ Pour les activités Edition et Presse :

Au sein du bâtiment Tempo, le Groupe souhaite optimiser ses consommations en électricité et en chauffage en intégrant sur le site le plus grand nombre de collaborateurs.

Le Groupe Média-Participations Paris a donc mis en place un système de suivi de ses consommations énergétiques par rapport au nombre de salariés des sociétés françaises situées sur le site Tempo et exerçant une activité d'Édition ou de Presse.

Consommation énergétique du bâtiment TEMPO en 2018

Nature	Fournisseur	Valeur *
Electricité	UNIPER	1 405 050
Réseau de chaleur	CPCU	869 000
Consommation totale		2 274 050

* données en KWh

Effectif en 2018¹	475
-------------------------------------	------------

Consommation par salarié	<i>en KWh</i>	4 787
---------------------------------	---------------	--------------

Emissions de CO₂ du bâtiment TEMPO en 2018

Nature	Fournisseur	Valeur *
Emissions de CO ₂ liées à l'électricité	UNIPER	80,2
Emissions de CO ₂ liées au réseau de chaleur	CPCU	189,6
Emissions totales de CO₂		269,6

* données en tonnes équivalent CO₂

Effectif en 2018¹	475
-------------------------------------	------------

Emissions de CO₂ par salarié	<i>en T eq. CO₂</i>	0,568
--	--------------------------------	--------------

Les facteurs d'émissions utilisés pour le calcul des émissions de CO₂ relatives aux consommations d'énergies sont ceux de la base carbone de l'Ademe pour l'année 2018.

→ Pour l'activité Logistique :

Le Groupe Média-Participations Paris a mis en place un système de suivi de ses consommations énergétiques rapportées à sa surface.

¹ Nombre de salariés des sociétés françaises sur le site Tempo exerçant une activité d'Édition ou de Presse

Consommation énergétique de l'entrepôt logistique MDS à DOURDAN

Nature	Fournisseur	Valeur *
Electricité	EDF	1 889 466
Gaz naturel	Galliez	2 176 000
Consommation totale		4 065 466

* données en KWh

Superficie en m²	38 043
-------------------------	---------------

Consommation par m²	<i>en KWh</i>	107
----------------------------	---------------	------------

Émissions de CO₂ de l'entrepôt logistique MDS à DOURDAN

Nature	Fournisseur	Valeur *
Emissions de CO ₂ liées à l'électricité	EDF	108
Emissions de CO ₂ liées au gaz naturel	Galliez	446
Consommation totale		554

* données en tonnes équivalent CO₂

Superficie en m²	38 043
-------------------------	---------------

Emissions de CO₂ par m²	<i>en T eq. CO₂</i>	0,015
---	--------------------------------	--------------

Les facteurs d'émissions utilisés pour le calcul des émissions de CO₂ relatives aux consommations d'énergies sont ceux de la base carbone de l'Ademe pour l'année 2018.

5.1.3 Valoriser les déchets papier

5.1.3.1 Politique mise en place

La gestion des invendus de livres et périodiques constitue un enjeu environnemental important dans le secteur d'activité du Groupe Média-Participations Paris. Le Groupe a donc décidé de s'inscrire dans une démarche de valorisation de ses invendus.

Lorsque les invendus sont amenés à être détruits, le Groupe a mis en place un système de pilonnage puis de recyclage de ses invendus avec l'aide de divers partenaires.

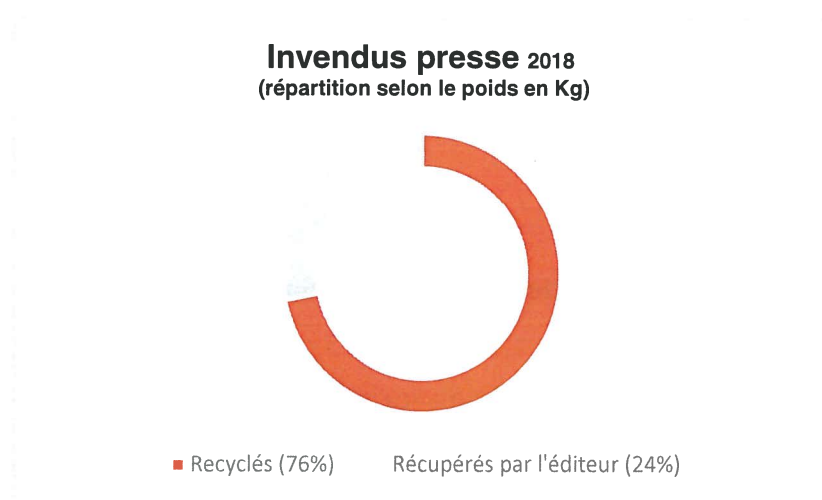
Pour l'année 2018, le Groupe Média-Participations Paris s'est concentré sur l'analyse du traitement des invendus de l'activité Presse². En effet, ce secteur est particulièrement à risque en matière de traitement des invendus.

Pour l'activité Presse, le Groupe Média-Participations Paris collabore avec deux intermédiaires (MLP pour Rustica et PRESSTALIS pour PGV Maison) afin de distribuer les magazines dans les points de vente finaux, principalement les kiosques. La chaîne de distribution est composée de coopératives, de dépôts, d'entrepôts et enfin de kiosques. Les coopératives sous-traitent le recyclage des invendus à des partenaires qui sont spécialisés dans le recyclage.

5.1.3.2 Performance

Afin de mesurer ses résultats en matière de valorisation des déchets, le Groupe Média-Participations Paris a mis en place un suivi du pourcentage d'invendus recyclés. Pour 2018, seuls les résultats de l'activité Presse ont pu être collectés.

Pour les années suivantes, le Groupe Média-Participations Paris devrait pouvoir disposer, en sus, des résultats pour l'activité Logistique.



² En matière de recyclage d'invendus, ne sont concernés que PGV et Rustica, Edifa n'effectuant aucune vente en kiosque (uniquement ventes par abonnement)

5.2 Les politiques sociales

5.2.1 Accompagner les collaborateurs dans leur parcours professionnel par le biais de la formation

5.2.1.1 Politique mise en place

Les compétences des collaborateurs et la richesse de leurs parcours professionnels sont essentielles pour la performance du Groupe Média-Participations Paris.

Afin d'accompagner ses collaborateurs tout au long de leur carrière, le Groupe Média-Participations Paris souhaite mettre l'accent sur la formation professionnelle et le renforcement des compétences.

Pour permettre un accès effectif à la formation, il est nécessaire que chaque collaborateur soit accompagné et soutenu dans la gestion de sa carrière. En ce sens, la structuration du Groupe avec la présence d'un management de proximité dans chacune des entités permet à chaque collaborateur de faire part de ses besoins et attentes. Un plan de développement des compétences (ancien plan de formation) est défini au sein de chaque entité et répertorie les actions annuelles de formation.

La direction des ressources humaines Groupe est également un partenaire pour la gestion des carrières des collaborateurs. Elle apporte un soutien aux différentes entités du Groupe.

5.2.1.2 Performance

Nombre de salariés formés en 2018

Nombre de salariés	Salariés formés	Taux d'accès à la formation
795	353	44,40%

Nombre d'heures de formation en 2018

Nombre de salariés	Nombre d'heures de formation	Nombre d'heures moyen par salarié
795	5 764	7,3

5.2.2 Dispenser des formations dédiées à la sécurité, analyser les causes, piloter des actions correctrices

5.2.2.1 Politique mise en place

L'activité Logistique peut être considérée comme particulièrement exposée au risque d'accident du travail du fait des activités manuelles et du port de charges qu'elle peut nécessiter.

C'est la raison pour laquelle des actions spécifiques ont été mises en place afin de préserver la santé et la sécurité des collaborateurs au sein de l'entrepôt de Dourdan.

Une Charte de vigilance partagée pour le respect des consignes de sécurité a été rédigée et elle est diffusée aux collaborateurs lors de leur embauche.

Un registre des « presque-accidents » a été mis en place afin de détecter les éventuels dangers et dysfonctionnements pouvant présenter un risque pour la sécurité des collaborateurs. Le suivi des « presque-accidents » dépasse les exigences réglementaires et il est un préalable essentiel dans la compréhension et la prévention des causes profondes des accidents.

Un suivi particulier est organisé en coopération avec le médecin du travail pour les salariés titulaires d'autorisation de conduite.

Des ateliers de sécurité ont été suivis par l'ensemble des collaborateurs de l'entrepôt. Par exemple, en 2018, des ateliers ont été organisés avec pour objectif :

- ancrer et faire vivre le concept de vigilance partagée : Equipements de Protection Individuelle (EPI), Equipements de Protection Collective (EPC), co-activité,
- sensibiliser aux Troubles Musculosquelettiques (TMS),
- sécuriser son environnement et utiliser le matériel à bon escient,
- prendre conscience par l'observation et l'expérimentation des conséquences physiques, psychologiques et sociales d'un accident.

Une commission de santé, sécurité et des conditions de travail a été volontairement mise en place lors de l'élection récente du Comité Social et Economique (CSE). Cette commission est spécialement chargée d'analyser les risques professionnels auxquels peuvent être exposés les travailleurs et de proposer des mesures de prévention en la matière.

Il a été mis en place un indicateur qui permettra d'analyser les progrès réalisés.

5.2.2.2 Performance

Accidents du travail au sein de l'entrepôt logistique en 2018

Nombre d'accidents du travail ³	Taux de fréquence	Taux de gravité
34	28,11	0,60

5.2.3 Promouvoir l'accès des femmes à des postes à responsabilité

5.2.3.1 Politique mise en place

La faible représentation des femmes aux postes de décision est un véritable défi pour les entreprises.

L'absence de femmes peut mener à la sous-utilisation de personnes qualifiées, alors même que les études confirment l'impact positif de la féminisation sur les processus décisionnels et la performance des entreprises.

C'est la raison pour laquelle la place des femmes dans les effectifs du Groupe Média-Participations Paris est une préoccupation majeure ces dernières années.

Le Groupe Média-Participations Paris a souhaité mettre en place des actions visant à promouvoir l'accès des femmes à des postes à responsabilité et notamment des fonctions d'encadrement.

Ainsi, chaque année, un nombre significatif de femmes est nommé à un poste bénéficiant du statut cadre.

Au niveau des entités, des actions sont également mises en place afin de promouvoir l'égalité professionnelle.

Au sein de la filiale Rustica, un accord d'entreprise sur l'égalité professionnelle a été signé en 2017 et des actions ont été mises en place dans trois domaines :

- En matière de rémunération :
 - favoriser la progression professionnelle et salariale pour les premiers niveaux de classification des rédacteurs via un avancement au coefficient 120 après 3 années aux coefficients 97 et/ou 100,
 - à l'issue de deux ans d'ancienneté, rémunérer à 100% la période de congé paternité.

³ Nombre d'accidents enregistrés sur registre des accidents du travail bénins et déclaration directe dont accident de trajet

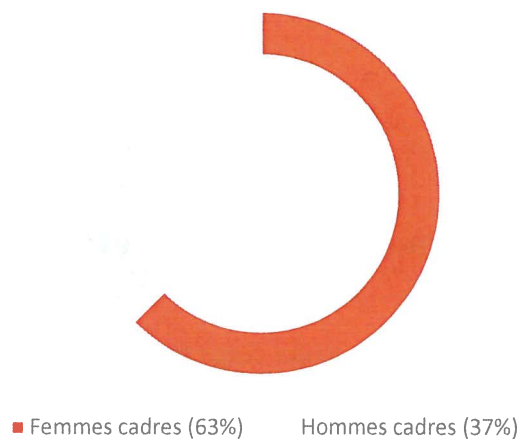
- En matière de promotion professionnelle : à compétences égales, favoriser les candidatures internes.
- En matière de conditions de travail : étudier 100% des demandes d'aménagement du temps de travail sans distinction de sexe.

Au sein des sociétés Fleurus Editions et Dargaud, des plans d'action ont été mis en place en 2018 afin de réduire les écarts entre les sexes. Des actions sont ainsi prévues en matière d'embauche, de rémunération, de conditions de travail, de formation etc.

L'objectif est de maintenir ces efforts.

5.2.3.2 Performance

Taux de femmes parmi les cadres en 2018



5.2.4 Favoriser le bien-être au travail et fidéliser les collaborateurs

5.2.4.1 Politique mise en place

Le Groupe Média-Participations Paris a souhaité promouvoir le bien-être au travail en offrant à ses collaborateurs des conditions de travail agréables et conviviales.

De nombreux événements (séminaires, repas, fêtes annuelles etc.) sont organisés tout au long de l'année au sein des différentes filiales afin de fédérer les équipes.

Sur plusieurs sites (Tempo et l'entrepôt logistique notamment), les postes de travail ont été aménagés par un ergonomiste.

Le bâtiment Tempo a été conçu de manière à regrouper les équipes au sein d'un même site pour privilégier l'interaction. Des espaces de convivialité et des lieux d'échanges ont été spécialement aménagés (tisaneries, salles de jeux notamment). Le site propose également aux collaborateurs un restaurant d'entreprise qui offre une alimentation saine privilégiant les produits locaux.

Le prestataire de restauration, la société Api, est également engagé dans une démarche durable et responsable :

- cuisine faite maison à partir d'ingrédients frais, en respectant les saisons et les savoir-faire régionaux,
- mise en place de cuisines éco-gérées,
- démarche vers un restaurant zéro déchet,
- sensibilisation des convives aux enjeux de l'alimentation durable.

Le Groupe Média-Participations Paris a, par ailleurs, adopté un socle commun de sept valeurs clés qui s'inscrivent dans une logique de cohésion et de performance des équipes (l'autonomie, le long terme, la bienveillance, la responsabilité, l'audace, la créativité et le partage). Ces valeurs humaines contribuent à caractériser l'identité du Groupe et à garantir sa stabilité.

Les mesures ci-dessus devraient contribuer à favoriser la fidélisation des salariés et à maîtriser ou diminuer le taux de départ.

5.2.4.2 Performance

Taux de départs en 2018

Effectif total	Nombre de départs ⁴	Taux
795	72	9%

5.3 Les politiques sociétales

5.3.1 Recourir à des prestataires de proximité

5.3.1.1 Politique mise en place

Pour prévenir les violations des droits humains dans sa chaîne d'approvisionnement, le Groupe Média-Participations Paris souhaite privilégier, dans la mesure du possible, le recours à des prestataires de proximité.

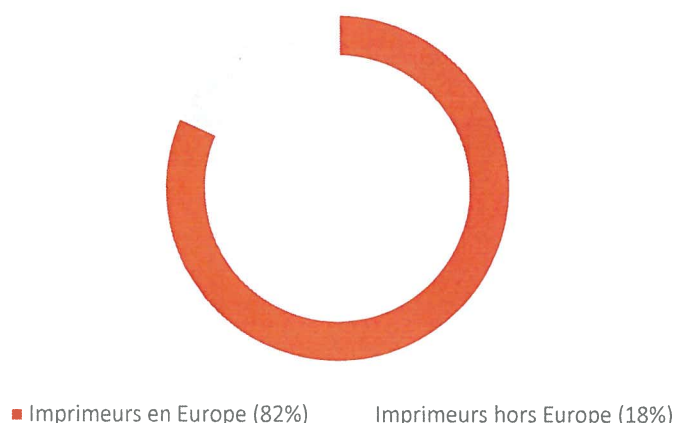
En effet, en Europe, la réglementation particulièrement protectrice des Droits de l'Homme permet d'éviter notamment le risque de recours au travail des enfants ou en violation des normes de santé et de sécurité des travailleurs.

⁴ Hors départs liés à un licenciement économique, une mutation ou un transfert

C'est la raison pour laquelle, le Groupe choisit en priorité des partenariats avec des imprimeurs français ou européens.

5.3.1.2 Performance

Imprimeurs partenaires situés en Europe en 2018



5.3.2 Sélectionner des prestataires engagés en faveur de l'environnement

5.3.2.1 Politique mise en place

En tant qu'acteur de son environnement, le Groupe Média-Participations Paris a pour objectif de favoriser des actions concrètes destinées à diminuer les impacts écologiques de l'imprimerie.

C'est la raison pour laquelle le Groupe Média-Participations Paris favorise les partenariats avec des imprimeurs titulaires de la marque Imprim'Vert.

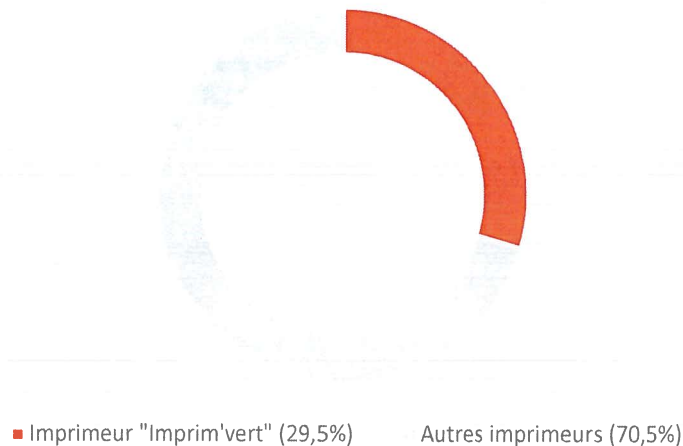
Cette marque est accordée aux imprimeurs engagés dans :

- la bonne gestion des déchets dangereux,
- la sécurisation des stockages de liquides dangereux,
- la non utilisation de produits toxiques,
- la sensibilisation environnementale des salariés et de la clientèle,
- le suivi des consommations énergétiques.

Développer le recours aux imprimeurs détenteurs de la marque Imprim'Vert est donc un objectif important pour le Groupe.

5.3.2.2 Performance

Imprimeurs partenaires "Imprim'vert" en 2018



5.3.3 Veiller à la conformité des engagements du Groupe en matière de propriété intellectuelle

5.3.3.1 Politique mise en place

Les sociétés du Groupe Média-Participations Paris possèdent et exploitent des droits de propriété intellectuelle qui constituent une de ses ressources importantes.

Afin de protéger cette ressource, une direction juridique est présente au siège et délivre une expertise et un conseil qui bénéficient à l'ensemble des filiales.

Elle s'assure notamment que le Groupe Média-Participations Paris se conforme à la réglementation en vigueur et à ses obligations envers ses différents partenaires.

5.3.3.2 Performance

Au niveau du périmètre des activités concernées par la DPEF, le Groupe Média-Participations Paris a décompté 6 litiges en cours en 2018 en matière de propriété intellectuelle.

5.3.4 Veiller à l'adaptation des contenus

Le Groupe Média-Participations Paris est attaché au principe de liberté de création.

Il est également conscient de la question de l'éthique des contenus.

L'une des missions du Groupe étant de créer et transmettre à tous des contenus culturels à dimension familiale et spirituelle, le Groupe veille à l'adaptation de chaque production à son public.

Le Groupe s'assure ainsi du respect de la réglementation notamment pour les publications à destination de la jeunesse qui sont déposées auprès de la commission de surveillance et de contrôle des publications pour la jeunesse.

6 RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT

Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Média-Participations Paris

Société Anonyme
57 rue Gaston Tessier
75019 Paris

Exercice clos le 31 décembre 2018

Grant Thornton

SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile-de-France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre 632 013 843
29 rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Média-Participations Paris

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant de la société Média-Participations Paris, accrédité par le COFRAC sous le numéro n°3-1080¹, nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2018 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de la société (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

¹ Dont la portée d'accréditation est disponible sur le site www.cofrac.fr.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par la société des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du Code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la norme internationale ISAE 3000 - *Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225 102 1 en matière sociale et environnementale ;

- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;
- nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 ;
- nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques ;
- nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place ;
- nous avons apprécié la cohérence des résultats et des indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants² :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices³ et couvrent entre 76% et 100% des données consolidées des indicateurs clés de performance et résultats sélectionnés pour ces tests ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes⁴ ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de la société.

² **Informations sociales** : effectif total, part de femmes dans l'effectif, part de femmes parmi les cadres, nombre de départs et taux de départs, ancienneté moyenne des salariés, nombre de salariés formés, taux d'accès à la formation, nombre d'heures de formation total, nombre d'heures moyen de formation par salarié, nombre d'accidents du travail, taux de fréquence et taux de gravité de l'entrepôt logistique.

Informations environnementales et sociétales : consommation d'énergie par salarié ou m², émissions de CO₂ par salarié ou m², tonnes de papier distribuées, part d'inventus recyclés pour l'activité presse, part d'imprimeurs situés en Europe, part d'imprimeurs ayant la marque Imprim'Vert, part d'imprimeurs certifiés PEFC, part d'imprimeurs certifiés FSC, nombre de contentieux en propriété intellectuelle.

³ Toutes les sociétés françaises présentes sur le site Tempo et la société MDS.

⁴ **Informations qualitatives** relatives aux certifications NF HQE et BREEAM du nouveau bâtiment Tempo, à la Charte de Vigilance partagée et aux ateliers de sécurité, à l'égalité professionnelle des sociétés Rustica, Fleurus Editions et Dargaud.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Moyen et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de trois personnes et se sont déroulés entre avril et mai 2019.

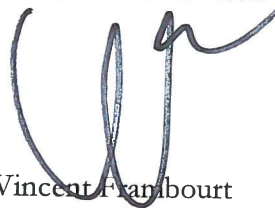
Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené des entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Neuilly-sur-Seine, le 31 mai 2019

L'Organisme Tiers Indépendant
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Vincent Frambourt
Associé